



Questionnaire aux résidents du quartier de Jouy-le-Comte Projet de Plan de circulation

Afin d'accroître la sécurité, notamment des enfants se rendant à l'école de Jouy-le-Comte par la rue du Maréchal Joffre (trottoirs peu praticables...) et d'améliorer la fluidité de la circulation (exiguïté de la chaussée due notamment au stationnement de véhicules de riverains), la municipalité envisage la mise en place, **à titre expérimental, pour 1 durée de 2 à 3 mois**, d'un sens unique dans une partie du quartier de Jouy-le-Comte.

Le dispositif préconisé est le suivant :

- ♦ Sens unique rue du Maréchal Joffre à partir de l'église jusqu'à l'intersection rue de Ronquerolles / rue de Vaux (longueur environ 700 m)
- ♦ Sens unique (même direction) rue des Chantereines jusqu'à l'intersection de la rue de Vaux (cette dernière reste en double sens).
- ♦ Sens unique chemin du Clos Pollet jusqu'à l'intersection rue du Clos Pollet (cette dernière reste en double sens).

Vu de l'article R110 du code de la route sur voie limitée à 30 km /h, ce changement du sens de la circulation automobile ne concernera pas les cyclistes.

Les habitations concernées par ce sens unique de circulation serait environ au nombre de 100, réparties ainsi :

- ✓ 17 de la rue du Maréchal Joffre à la rue des Chantereines ;
- ✓ 72 de la rue de Chantereines à la rue de Vaux ;
- ✓ 6 rue de Boulonville et chemin de Cavée de Neuville.

Ce projet, s'il devait être entériné par M. le Maire, est subordonné à l'aménagement viable du Chemin du Clos Pollet (réfection de l'enrobé et accotements élagués).

Êtes-vous favorable à la mise en place de ce dispositif ?

oui non

Nom et prénom :

Adresse :

*Pouvez-vous évoquer brièvement les motifs de votre choix ?
Avez-vous des suggestions alternatives à coût constant ?*

Questionnaire à envoyer ou à déposer à la mairie : (avant le dimanche 3 juillet 2022).

Mairie de Parmain - plan de circulation Jouy-le-Comte- Place Georges Clemenceau 95620 Parmain

